Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 09: Les dents de la ville

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean-Claude Garcias

LE BILLET

Mouvement et continuité : une œuvre posthume de Bernard Huet

Deux ans après sa mort, Bernard Huet (1932-2001) rénove et construit encore. Alors même qu'on s'apprête à démolir une de ses premières œuvres (des lofts dans le 13e arrondissement de Paris), son atelier achève dans le 20e une œuvre posthume du même type (des locaux artisanaux transformés en ateliers d'artistes), qui pose de façon radicale le problème de la transformation des usages sociaux et du langage architectural, couplée à la conservation des formes urbaines conventionnelles.

O tempora, o mores !

Les savants urbanistes d'antan auraient-ils été de simples charlatans ? Une municipalité de droite et un architecte de gauche peuvent-ils communier dans le refus de la table rase ? L'idéologie urbaine et les règlements constructifs seraient-ils éphémères et frivoles comme le prêt-à-porter ? Le quartier du bas Belleville semble en témoigner, qui juxtapose brutalement rénovation-bulldozer des années 1960 et conservation un peu maniaque des années 2000. De part et d'autre d'une rue de faubourg restée pratiquement inchangée de la Commune de Paris jusqu'à l'avènement de la Ve République, deux théories et deux pratiques urbaines se font désormais face : au sud, des barres de logements hygiéniques de douze niveaux sur un parcellaire remembré de force par un tâcheron anonyme ; au nord, des studios d'artistes d'un étage en placard, sur des micro-parcelles amoureusement restituées par Bernard Huet.

Dans le quartier des Amandiers (Antoine Grumbach, urbaniste coordonnateur), Huet avait en effet hérité d'un coin de rue orienté au sud-ouest : quatre parcelles étroites issues d'anciens vignobles, soit quarante mètres de long environ sur huit à douze de large. Bornées par la voie publique et quatre murs mitoyens, ces lanières étaient occupées par des ateliers et des logements prolétariens de la fin du XIXe siècle. Le problème posé à Huet était de transformer des ateliers de menuiserie et des chambres meublées de quatre mètres de large et trois mètres sous plafond en lofts et en duplex pour vidéastes, comédiens et autres bobos branchés. Il a adopté une solution assez proche de celle que préconisait Auguste Blanqui pour faciliter la guerrilla urbaine dans les années 1860 : percer les mitoyens et faire de l'îlot un gruyère. Mais tandis que le révolutionnaire cherchait à faciliter le déplacement des insurgés à couvert, Huet a choisi de doubler la profondeur des logements pour les mettre aux nouvelles normes sociales sans modifier l'enveloppe urbaine, c'est-à-dire conserver l'image d'un parcellaire fragmenté.

Après avoir détruit les appentis les plus dégradés et supprimé un mitoyen sur quatre, Huet et ses collaborateurs ont dégagé et planté une cour intérieure de belle taille. Ils ont ensuite procédé par collage de parties neuves et réhabilitées de part et d'autre des mitoyens perforés : les nouveaux logements incorporent les anciens espaces, tantôt comme pièces à vivre, tantôt comme studios. L'impression donnée est un peu celle d'un terrier géant. Les façades conservées sont parfois distantes de moins de deux mètres, mais les voisins les plus proches pénètrent dans leurs logements par des numé-

1

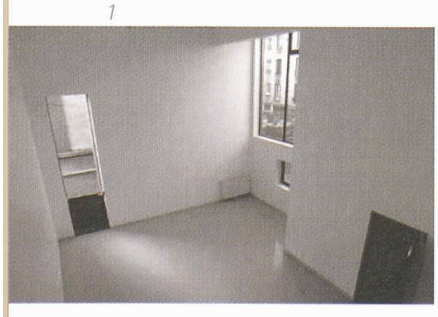

2

3

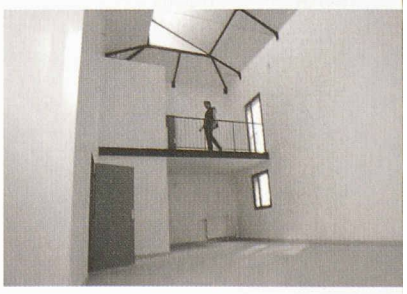

Fig. 1 à 3 : Vues intérieures

Fig. 4 : La rue

Fig. 5 et 6 : Plan masse avant et après intervention

Fig. 7 et 8 : Vues extérieures

(Photos Lionel Derimais ; dessins Caroline Tresse, agence Treuttel, Garcias, Treuttel)

ros de rue différents et des portes parfois distantes de vingt mètres. Sans doute conscient du risque de confusion morphologique (ou nostalgique ?) que lui faisait courir cette restitution, Huet a choisi de distinguer clairement entre l'ancien et le nouveau : enduit, menuiseries et volets blancs pour la réhabilitation, brique pleine, menuiseries métalliques noires et volets en bois exotique rouge pour le neuf, les toitures à faible pente étant toutes en zinc. Dans cette agglomération de volumes mystérieux, toutes les parties de brique sont traitées comme un redoublement d'épaisseur, une sorte de cicatrisation des blessures infligées au tissu urbain traditionnel. Dès qu'un mur ancien limitant l'antique parcellaire est aveugle, Huet s'empresse de le percer pour plaquer devant une tour ou un double cube de brique. Et comme il est resté obstinément fidèle à ses amitiés et admirations, il les traite à la Lou Kahn (des coffres-forts de brique cerclés d'une bande de béton pour les ateliers de peintre) ou à la Aldo Rossi (des miradors pour les salles de bains).

Défiguré pendant trente ans par les Diafoirus de la « rénovation », le visage du faubourg retrouve un peu de son charme d'antan grâce à Grumbach, Galiano-Simon, Huet et d'autres. Un doute subsiste cependant : pourra-t-on encore repousser les limites de la chirurgie réparatrice ?

Jean-Claude Garcias

5

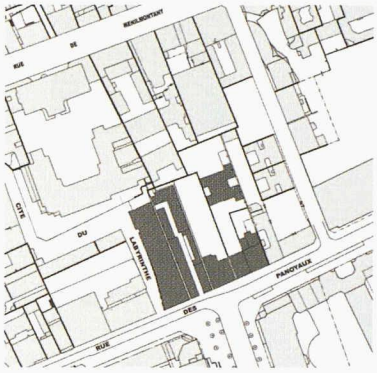

6

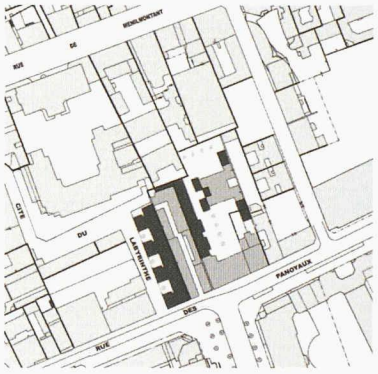

4

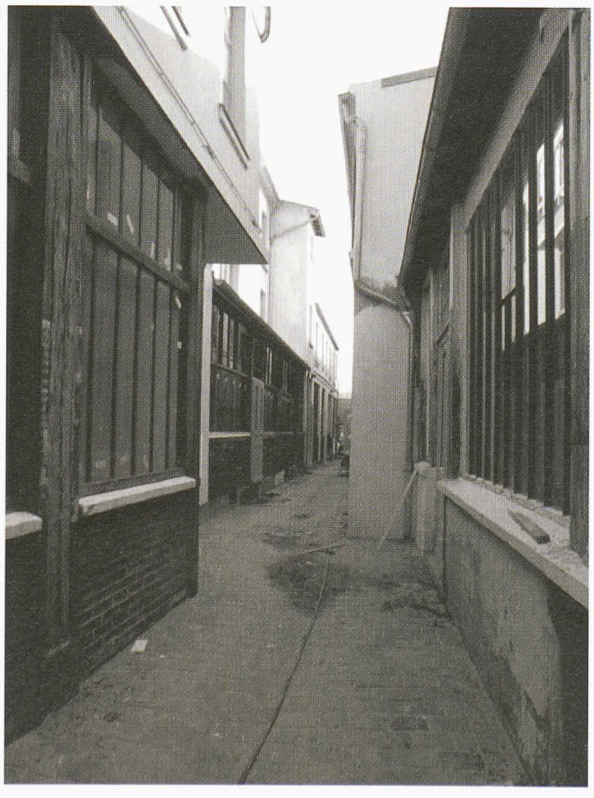

7

8

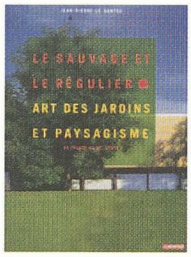

LE SAUVAGE ET LE RÉGULIER

Jean-Pierre Le Dantec

Le Moniteur, Paris 2002
ISBN 2-281-19144-3, euros 45.-

L'ambition de cet ouvrage se dévoile dans le sous-titre, « Art des jardins et paysagisme en France au XX^e siècle ». Il se présente sous la forme d'un inventaire, classé dans l'ordre chronologique, des divers courants et tendances qui ont émergé, parfois en croisant violemment le fer, dans la production de jardins en France au cours du siècle dernier.

L'auteur, directeur de l'Ecole d'architecture de Paris-la-Villette, établit des relations souvent pertinentes entre le développement des nouvelles tendances dans l'art du jardin et le contexte politique et culturel de leur époque - Charles Maurras, Claude Monet, le cubisme ou les trente glorieuses. En filigrane, il retrace les diverses évolutions qui ont émaillé l'histoire de la formation des paysagistes en France, des « Beaux-Arts » à la mise en place de cursus intégrant l'évolution urbaine, sociale, économique et écologique.

L'un des chapitres clés de l'ouvrage est celui où se trouve relatée dans le détail la dispute entre Michel Corajoud et Bernard Lassus, à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles. L'auteur est proche de ce dernier pour avoir fondé avec lui, Augustin Berque, Michel Conan, Pierre Donnadieu et Alain Roger une formation doctorale intitulée « Jardins, paysages, territoires » à Paris-la-Villette.

Relevons enfin quelques rares notes permettant tout de même de jeter un regard par dessus la haie hexagonale : parmi celles-ci, des références à l'architecte mexicain Luis Barragán, au jardin de la fondation Jeantet à Genève, et même, certes très fugitivement, à la manifestation Lausanne Jardins !

Francesco Della Casa

HORIZONS ARCHITECTURE : 50 BÂTIMENTS ET OUVRAGES D'ART DANS LE MONDE

Catherine Sabbah

Texte bilingue français/anglais
Le Moniteur, Paris 2001
ISBN 2-281-19147-8, Fr. 35.- , euros 23.-

Neuf thèmes de construction - la culture, les symboles, les transports, les ponts, les barrages, les usines, les stades, l'habitat et finalement les tours - pour regrouper cinquante histoires de bâtiments dans un livre. Choisis au gré des envies de l'auteur et de l'éditeur, plus ou moins connus et issus d'une sélection aléatoire sans ligne contraignante - allant de l'Opéra Garnier de Paris aux Tours Petronas de Kuala Lumpur en passant par le tunnel sous la Manche - les objets sont regroupés et classés de façon chronologique par thème.

L'ouvrage réunit en fait un choix de chroniques publiées chaque semaine dans la rubrique « Horizons » du Moniteur. Les textes racontent une histoire, plus précisément des petites histoires, sur la construction de « classiques » des XIX^e et XX^e siècles. Ils en décrivent le côté aventureux, spectaculaire, novateur ou original. Vite lues, sommairement illustrées (une à deux images par projet), brièvement documentées par une toute petite biographie de l'architecte, les chroniques au titre évocateur («Pour quelques mètres de plus...») sont agréables à lire. Là où le grand public - lorsqu'il peine à lire un plan - se laissera volontiers charmer par la lecture d'une histoire efficacement racontée, le professionnel trouvera des articles d'architecture d'un genre nouveau, sans prétention critique. L'originalité de cet ouvrage, qui le distingue de beaucoup de livres d'architecture, réside dans le fait que Catherine Sabbah propose une compilation non exhaustive de réflexions originales parues dans un hebdomadaire spécialisé.

Seul bémol à l'initiative : en fait d'architecture mondiale, il se trouve que vingt-deux des objets présentés sont situés en France, presque la moitié... dommage pour un livre au sous-titre et à la couverture plus ambitieux.

Katia Freda

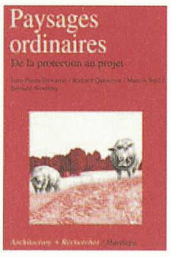

PAYSAGES ORDINAIRES

Jean-Pierre Dewarrat, Richard Quincerot, Marcos Weil, Bernard Woeffray

Editions *Pierre Mardaga*, Bruxelles 2003
ISBN 2-87009-825-1

« Paysage » possède une étymologie variable selon les langues. En Allemagne, il apparaît au cours du XIV^e siècle, dans un texte attribué à Albrecht Dürer. En Italie ou en France, ce sont les peintres de la Renaissance, respectivement ceux de l'école de Fontainebleau, qui sont à l'origine du sens moderne de ce terme.

Les auteurs du présent ouvrage nous proposent une version helvétique de l'origine historique de la notion de paysage, qu'ils attribuent au tourisme anglo-saxon dans les Alpes. Ils présentent un certain nombre d'exemples et de projets appliqués à ce qu'ils désignent comme « paysages ordinaires », puisés dans leur expérience professionnelle d'aménagistes, et prennent position contre une conception protectrice de tradition germanique.

Francesco Della Casa

ACTUALITÉ

PRIX EUROPÉEN IST - APPEL DE CANDIDATURES

L'Académie suisse des sciences techniques (SATW) annonce l'ouverture du 9e Prix IST (*European Information Society technologies*), qui distingue les meilleures innovations européennes dans le domaine des technologies de l'information. Organisé par Euro-CASE (*European Council of Applied Sciences and Engineering*) avec le soutien du programme IST de la Commission européenne, le prix confère une reconnaissance publique et une couverture médiatique aux sociétés qui convertissent des idées novatrices en produits à fort potentiel de développement sur le marché.

Vingt prix d'une valeur de 5000 euros chacun et trois grands prix dotés de 200 000 euros chacun récompenseront les meilleurs dossiers soumis par des entreprises et universités européennes. La remise des prix aura lieu en présence de la presse, dans le cadre de la Conférence IST de la Commission européenne en octobre 2003 à Milan.

Un jury de dix-huit experts européens indépendants sélectionnera les lauréats sur le base des trois critères suivants:
- excellence et innovation technique
- potentiel de commercialisation
- retombées bénéfiques pour la société.

Les domaines d'application sont variés : ils peuvent concerner aussi bien le secteur médical, que la branche des loisirs ou la sécurité du transfert de données informatiques, par exemple. De par le sérieux de la procédure de sélection, le Prix IST jouit d'une très grande réputation et il a déjà distingué plusieurs lauréats suisses. Il a aussi permis à de nombreux entrepreneurs de développer de nouveaux marchés en leur facilitant notamment l'accès au capital risque.

Le délai de soummission des candidatures est fixé au 15 mai 2003. Les dossiers doivent être envoyés par courrier postal sur les formulaires disponibles à l'adresse <www.it-prize.org>.

MH

Rensignements complémentaires :
Hans Haenni, SATW, Zurich, tél. 01 226 50 11
info@satw.ch
Michel Roulet, CSEM, Neuchâtel,
tél. 032 720 53 73 ou 079 356 04 59
michel.roulet@csem.ch

PRIX SOLAIRE SUISSE 2003 - OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Le délai d'inscription pour le Prix solaire suisse 2003 court jusqu'au 31 mai. Sont concernés tous les bâtiments et installations se distinguant par une efficacité énergétique ou une utilisation d'énergies renouvelables supérieures à la moyenne. Le prix récompense aussi des personnalités et des institutions qui s'engagent en faveur du soutien de l'énergie solaire. Tous les propriétaires et exploitants d'installations solaires et d'équipements tirant profit de l'énergie du bois ou de la biomasse peuvent présenter leur candidature.

L'inscription est gratuite. Le formulaire *ad hoc* peut être téléchargé sur le site de l'Agence solaire suisse <www.solaragentur.ch> ou commandé par courrier à l'adresse ASS, cp 358, 3000 Berne 14, tél./fax 031 371 80 00, les inscriptions devant parvenir au plus tard le 31 mai 2003 à cette adresse. Les prix seront remis en automne 2003 et les lauréats du Prix solaire suisse sont automatiquement qualifiés pour participer au Prix solaire européen.

Le prix solaire suisse 2003 comporte les catégories suivantes:

1) Bâtiments et installations:
- nouvelles constructions et rénovations
- meilleur bâtiment Minergie
- meilleures installations à capteurs solaires
- meilleures installations photovoltaïques
- meilleures installations à biomasse.

2) Personnalités et institutions:
- institutions
- personnalités
- communes / cantons.

Pour la liste des lauréats 2002 et de plus amples informations, voir <www.solaragentur.ch>.

MH

PRIX ROLEX À L'ESPRIT D'ENTREPRISE 2003

La société *Rolex SA* décerne 500 000 dollars de prix à cinq projets novateurs relevant des domaines suivants :
- science et médecine
- technologie et innovation
- exploration et découvertes
- environnement
- patrimoine culturel.

Fig. 1 et 2 : Neuchâtel (Photos Yves André)

Fig. 3 : Panorama de Lausanne (Photo Sylvain Malfroy)

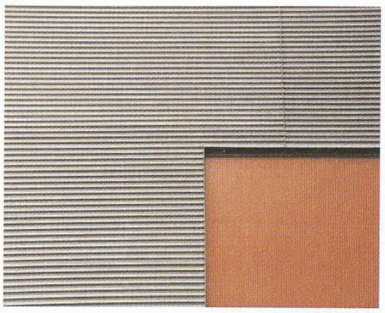

1

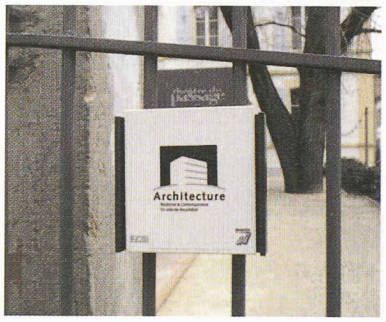

2

Rolex SA lance un appel aux candidatures aux Prix Rolex 2003, avec un délai au 30 septembre pour le dépôt des dossiers de participation européenne (délais différents pour les autres continents).

KF

Contact :
Prix Rolex, CP 1311, CH - 1211 Genève 26
Tél. 022 3002 25 27, fax 0222 3002 25 85
<www.rolexawards.com>

HORLOGE ATOMIQUE SUISSE TOUJOURS PLUS PRÉCISE

Les physiciens de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, soutenus par le Fonds national suisse, ont mis au point une horloge atomique unique et originale, qui servira de référence pour l'élaboration du temps international.

Cette horloge fonctionne selon le principe du refroidissement d'atomes de césium 133 par laser. Ces atomes peuvent en effet être « excités » par un champ magnétique (micro-ondes) et se mettent alors à osciller entre ce que les scientifiques appellent « états d'énergie ». De plus, cette fréquence d'oscillation semble immuable, d'où l'intérêt des physiciens, qui cherchent à accorder sur cette dernière la fréquence du champ d'excitation de leurs lasers. Ainsi, la fréquence d'excitation devient une copie fidèle, et aussi immuable, de la fréquence d'oscillation de l'atome. Or, c'est justement celle-ci qui définit la seconde puisqu'elle dure exactement 9192631770 oscillations de l'atome de césium.

Comme les atomes se déplacent trop vite pour être observés avec précision, les chercheurs ont dû les ralentir avec des rayons laser envoyés contre eux. Les atomes « froids », ayant atteints une vitesse de 6 cm/s au lieu des 200 cm/s initiaux, peuvent ainsi mieux être excités et mesurés. Les jets d'atomes envoyés pour alimenter cette fontaine atomique, sont continus et cent fois moins denses que les systèmes concurrents existants, ce qui diminue les collisions perturbatrices et améliore le système.

Avec ce dispositif, les chercheurs améliorent d'un facteur dix leur mesure du temps (précision à 10^{-15}). « Deux horloges de ce type varieraient l'une par rapport à l'autre de moins d'une seconde après 30 millions d'années », détaille Natascia Castagna, doctorante du projet. Cette immense précision est indispensable, par exemple dans le positionnement par satellites, puisque ceux-ci fournissent des données d'autant plus exactes que les horloges atomiques qu'ils contiennent sont mieux synchronisées. En radioastronomie, il sera aussi possible d'améliorer l'interférométrie à très longue base, soit la mise en réseau mondial de radiotélescopes synchronisés. Des mesures temporelles extrêmement précises pourraient enfin renseigner les physiciens des particules sur les grandes théories de la physique, comme la relativité du temps d'Einstein.

FK

Renseignements sur le projet :
Pierre Thomann, pierre.thomann@ne.ch
Tél. 032 889 88 36

ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE EN VILLE DE NEUCHÂTEL

Le guide « Architecture moderne et contemporaine en ville de Neuchâtel » paru en septembre 2001 (voir note de lecture dans *TRACÉS* N° 01/02-2002) est aujourd'hui complété par la mise en service du site Internet <www.archiXXe-neuchatel.ch>. Annoncé comme complémentaire au guide papier, le site ouvert le 21 mars, comprend notamment les éléments suivants :

- une plus grande richesse informative, notamment par le renvoi à d'autres réalisations des architectes cités,
- des liens hypertextes avec des sites traitant de thèmes identiques ou apparentés,
- une navigation aisée et la préparation de programmes de visites personnalisés,
- des recherches multicritères,
- des regroupements par types, dates, noms...

Les internautes pourront ainsi repérer et planifier leur visite en ville de Neuchâtel et apprécier de visu l'ensemble des réalisations décrites, qui sont signalées sur le terrain au moyen de balises dont le logo figure sur le site et dans le guide.

KF

Renseignements complémentaires :
M. André Storrer, tél. 032 717 76 65 ou
M. Fabien Coquillat, tél. 032 717 76 61

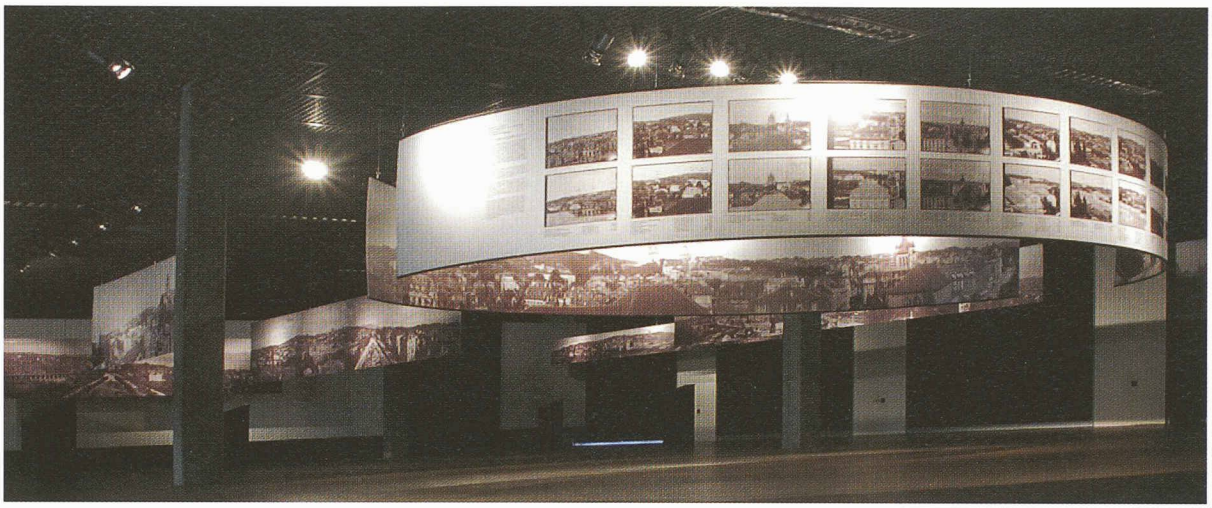

3

PANORAMAS DE LAUSANNE - ASPECTS DU REGARD PHOTOGRAPHIQUE SUR LA VILLE

Le 14 septembre 1917, le photographe Frédéric Mayor fixe en plusieurs prises de vue le tour d'horizon qui s'offre du toit de l'immeuble no 5 de la rue du Grand-Chêne. En dépit de son intérêt à la fois visuel et documentaire, ce panorama n'a jamais été assemblé ni présenté au public. A près d'un siècle d'écart, ce portrait de ville a pris une valeur de témoignage exceptionnelle. L'exposition fait plus que d'exhumer une trouvaille archivistique. Elle rappelle que le panorama est un dispositif spatial et s'enquiert des conditions dans lesquelles ce genre de représentation exige d'être vu. Sont également présentés des résultats de recherche obtenus par le Laboratoire de communications audiovisuelles en matière d'automatisation des procédures d'assemblage de vues panoramiques, ainsi qu'une série de vues d'espaces urbains contemporains, réalisées avec un appareil à tête tournante.

La photographie documentaire est un instrument de remémoration, qui n'a d'utilité que pour les générations descendantes. Par un curieux paradoxe, la capacité d'exploiter ce potentiel s'accroît avec le temps, alors même que l'on s'éloigne des événements documentés. En effet, les techniques de traitement de l'image permettent de perfectionner la présentation de documents qui autrefois souffraient de déformations géométriques, de distorsions optiques, de discontinuités de montage et donc d'une mauvaise intégration de l'information. À l'occasion de cette exposition, nous nous sommes servi des sources historiques comme d'un véritable matériau de travail pour en dégager les significations latentes.

La photographie prétend « dire la vérité ». Dans la mesure où la production matérielle de l'image se résume à une prise d'empreinte lumineuse et ne fait intervenir que des procédés mécaniques, optiques et chimiques, tout se passe comme si la photographie excluait d'emblée toute interférence humaine. Mais il restait l'écueil du cadrage. En effet, le cadrage est nécessairement sélectif, et par là même subjectif. Devant l'image cadrée, le spectateur perçoit ce qu'on lui montre, mais ce qu'on lui montre le sensibilise simultanément à l'existence d'un hors champ.

C'est à une telle difficulté que s'attaque la photographie panoramique, qui s'efforce de neutraliser l'effet du cadrage. En éliminant l'ingrédient par lequel la subjectivité continuait de s'immiscer dans la représentation, la photographie panoramique prétend atteindre à un surcroît d'objectivité. Avec une telle aspiration - dire toute la vérité, rendre le réel présent et accessible dans sa totalité (la racine grecque « pan- » signifiant « tout ») - la photographie se fait une interlocutrice privilégiée des sciences et de la philosophie dès le milieu du XIX^{e} siècle et prend une large part à la consolidation de la vision du monde dite positiviste.

Mais la totalisation du réel que prétend procurer la photographie panoramique ne trompe véritablement personne. Tout le monde se rend bien compte que la réalité déborde toute réduction à sa simple image. Ce qui demeure cependant, c'est le plaisir de feindre cette toute puissance du regard. La photographie panoramique conserve quelque chose du pouvoir illusionniste des panoramas picturaux du XIX^{e} siècle : elle inclut le spectateur dans l'espace de la représentation. Celui-ci ne regarde plus l'image comme à travers une fenêtre, il est virtuellement transporté au centre du spectacle.

Sylvain Malfroy, professeur EPFL, Laboratoire d'Histoire de la Ville et de la Pensée urbanistique

Date :
Jusqu'au 21 mai 2003
Horaire :
Lundi au vendredi, de 8h à 18h
Lieu :
EPFL, Ecublens, Bâtiment SG

Cette exposition a été réalisée à l'initiative :
- du Laboratoire d'histoire de la ville et de la pensée urbanistique, ENAC

avec le précieux concours :
- du Laboratoire de photogrammétrie, ENAC
- du Laboratoire de communications audiovisuelles, IC
- de Fred Hatt, assistant à l'Ecole d'architecture de l'EPFL
- de l'équipe Médias et communication de la Faculté ENAC
- du Musée historique de Lausanne
- du Musée de l'Elysée